

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
Désignation de l'entreprise : FINANCIERE MSO <span style="float: right;">Néant <input type="checkbox"/> *</span>					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	Production vendue	FG	FH	FI	
	services*				
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS	GA
			- dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE MSO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	300 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	300 000
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(300 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(89 345)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 815 774
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 278 887
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	536 888
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	82 660
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 306 654
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	276 553
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	730 076
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Abandon de créance ASCM		240 000	
Abandon de créance Autos Service Foulayronnes		10 000	
Abandon de créance Autos Service Montayral		50 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE MSO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 5 3 1 7 6 6 4 7 0 0 0 3 3		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 3		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP 976 983	AQ 517 231	459 753
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT 39 150	AU 33 708	5 441
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU 8 498 502	CV 381 705	8 116 797
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH 1 100		BI	1 100	
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>9 515 736 BK</b>	<b>932 644</b>	<b>8 583 092</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV 13 918	BW	13 918
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 490 879	BY	490 879
		Autres créances (3) BZ 13 449 673	CA 30 000	13 419 673
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: ..... ) CD	CE	
	Disponibilités CF 280 928	CG	280 928	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH 6 586	CI	6 586	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>14 241 984 CK</b>	<b>30 000</b>	<b>14 211 984</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		<b>23 757 720 1A</b>	<b>962 644</b>	<b>22 795 076</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE MSO	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 429 408 .....)	DA	429 408	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	470 611	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 001	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	794 218	
	Report à nouveau	DH	3 444 779	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	536 888	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	5 725 905	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 092 688	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	7 857 129	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 901 054	
	Dettes fiscales et sociales	DY	326 736	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	887 726	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 838	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	17 069 171		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	22 795 076		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 132 811	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	604 983		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# SA FINANCIERE MSO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 429 408 €

1825 Route du Nord

82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

## RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE 2023

### Comptes sociaux

Madame, Monsieur,

#### EVENEMENTS POST CLOTURE

Suite à la délibération en date du 29/08/2023, le Directoire de la société FINANCIERE MSO a envisagé la fusion des sociétés MACARD 47, société absorbante et JVM, société absorbée. Le traité de fusion a été validé avec un effet au 31/12/2023 à minuit.

La société NEUVAUTO filiale de la SAS 2B AUTOS a été absorbée par celle-ci au 01/01/2024. Une revalorisation à la baisse du rachat des titres de la société 2B AUTOS a été acté le 12/06/2024. Cette révision s'évalue à 341 263 euros. La valeur des titres passe ainsi de 1 589 532 euros à 1 248 269 euros.

#### FAITS SIGNIFICATIFS DE LA SOCIETE

Suite à l'acquisition de sa filiale 2B Autos située à Auch, la Financière MSO a au cours de l'exercice augmenté son actif, de la valeur des titres d'un montant de 1 589 532 euros. Le projet de fusion absorption de la filiale JVM Automobiles par Macard 47 a été validé par le Conseil de Surveillance le 21/09/2023.

Suite à la modification du statut juridique de sa filiale MACARD de SA en SAS, la Financière MSO détient 100% du capital de cette dernière au 31/12/2023 (98.20% en 2022).

Au cours de cet exercice, l'activité a été marquée par :

- l'abandon de créance de 240 000 € au profit de la SAS ASCM
- l'abandon définitif de la créance de 66 461 € de 2018 au profit de la SAS ASCM
- l'abandon de créance de 10 000 € au profit de la SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- l'abandon de créance de 50 000 € au profit de la SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- l'abandon définitif de la créance de 60 000 € de 2018 au profit de la SAS AUTOS SETAM 82

#### ACTIVITE DE LA SOCIETE

Dans le cadre de la gestion de son portefeuille de titres, notre société a perçu des revenus de titres de participation versés pour un montant de 1 137 keuros contre 918 keuros en 2022.

La rémunération des avances en comptes courants accordées à nos filiales, a généré un produit financier de 141 keuros (137 keuros en 2022) alors que dans le même temps, les intérêts des

comptes courants pris en charge par notre société s'élèvent à 277 keuros contre 89 keuros en 2022.

Dans le cadre de la gestion du groupe, la société refacture des redevances administratives et de direction à ses filiales opérationnelles.

Au titre de l'année 2023 le montant total facturé pour cette présentation s'élève à 749 keuros, 826 keuros en 2022.

Les loyers facturés représentent 83 keuros, en 2023 cela représentait 78 keuros en 2022.

Ainsi le chiffre d'affaires total s'élève à 778 keuros en 2023 contre 923 keuros en 2022.

Les dividendes perçus des sociétés filiales ont permis de dégager un résultat financier de 834 keuros contre 877 keuros en 2022.

Le résultat courant avant impôt est de 748 keuros.

Notre résultat exceptionnel s'élève à -300 keuros. Il est essentiellement constitué d'abandons de créances.

Notre société a constaté un produit d'impôt sur les sociétés de 89 keuros.

L'exercice fait apparaître un bénéfice net de 537 keuros, il était de 565 keuros en 2022.

### ACTIVITE DES FILIALES

Conformément à la stratégie et à la gestion budgétaire mises en place par la société dans le cadre de l'animation de ses filiales, les résultats des activités de chacune d'elles se présentent de la manière suivante :

#### A) Concernant les concessions automobiles :

Concernant MACARD, les marques Opel et les marques FCA prennent progressivement leur place. La marque Peugeot retrouve ses volumes. Les activités APV sont en développement. L'activité VO réalise une année très réussie en marge. Dans ce contexte les résultats sont en progression.

MACARD 47 fait une très bonne année avec un développement des activités VN et APV qui ont un bon niveau de rentabilité.

JVM AUTOMOBILES et AUTOS SETAM 82 subissent une année difficile liée à des plans produits différés.

AUTOS SERVICES ALBASUD est à l'équilibre.

#### B) Concernant les agences :

Une année 2023 qui a retrouvé un meilleur rythme APV, les commissions VN sont toujours en recul.

#### C) Concernant les pièces de rechange : la SAS SOPRA réalise un bon exercice 2023, avec une nette progression du CA.

D) Concernant les sociétés immobilières :

Les SCI ont eu des activités conformes aux budgets.

L'activité et la situation financière de nos filiales à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
SAS MACARD	1 447 932	31-déc	5 808 810	100,00%	357 983
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	3 550 830	100,00%	342 682
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	(436 288)	100,00%	(564 552)
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	1 518 252	20,00%	213 159
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	11 648	99,99%	1 648
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	3 729 443	100,00%	631 411
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	4 008	100,00%	(617)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	103 160	85,00%	(2 721)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 490	31-déc	155 731	100,00%	(31 037)
SARL A.S.FOULAYRONNES	36 990	31-déc	12 345	85,00%	(2 910)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	88 556	98,00%	72 031
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	302 044	99,99%	(12 154)
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	31-déc	26 981	100,00%	(42)
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	265 321	100,00%	(178 053)
SAS SOLA	20 000	31-déc	(39 984)	100,00%	(65 484)
SAS 2B AUTOS	1 589 532	31-déc	227 063	100,00%	(435 606)
<b>TOTAL</b>	<b>8 498 353</b>				

**INFORMATIONS CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE LA LME RELATIVES A L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (DECRET 2015-1553 et 2017-350)**

Conformément à ces décrets, la société présente la décomposition, à la clôture de l'exercice 2023, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance et des créances à l'égard des clients en application de l'article D.441-1-1 du Code de Commerce du 20 Mars 2017.

<b>FOURNISSEURS</b>		Art D,441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(A) Tranches de retard de paiement	0 JOUR	1 à 30 JOURS	31 à 60 JOURS	61 à 90 JOURS	91 JOURS ET +	Total de 1 jours et +
Nombre de factures						
Montant TTC	28 082,90	31 013,21	604,55	127,04	-	31 744,80
% du montant des achats total des achats de l'exercice	4,27%	4,71%	0,09%	0,02%	0,00%	4,82%
	658 070,10 €					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou articles L.443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						La méthode utilisée pour calculer les retards de paiement est fonction de l'échéance de la facture.
<b>CLIENTS</b>		Art D,441 I.-1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(A) Tranches de retard de paiement	0 JOUR	1 à 30 JOURS	31 à 60 JOURS	61 à 90 JOURS	91 JOURS ET +	Total de 1 jour et +
Nombre de factures						
Montant TTC	405 686,93	26 315,52	-	-	-	26 315,52
% du montant du CA de l'exercice	43,45%	2,82%	0,00%	0,00%	0,00%	2,82%
	933 630,62 €					
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou articles L.443-1 du code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						La méthode utilisée pour calculer les retards de paiement est fonction de l'échéance de la facture.

## PERSPECTIVES DE LA SOCIETE

- A) Les budgets 2024 ont été construits sur des bases similaires à 2023.
- B) Nous prévoyons pour les investissements 2024 :
- La fin des travaux pour PRADO, notre centre de préparation VO.
  - Le rapatriement des activités Citroën et DS sur le site Macard47 Villeneuve sur Lot et l'intégration d'Opel
  - Les travaux d'isolation du Hall de Macard47 Agen

## TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

Le montant des emprunts en cours au 31 décembre 2023 dans notre société représente 5 483 keuros. Deux nouveaux emprunts ont été souscrits au cours de cette année.

## PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et décide d'affecter le bénéfice de 536 887.59 € comme suit :

- Au report à nouveau à hauteur de 536 887.59 €

Nous vous rappelons enfin, les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :  
2020 - 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

2021 - 295 218 euros, soit 11 euros par action dont 295 218 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

2022 - 161 028 euros, soit 6 euros par action dont 161 028 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

## PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Aucune participation des salariés sous aucune forme n'est détenue au 31 Décembre 2023.

## DEPENSES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent aucune charge correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code. Par conséquent, aucun impôt supplémentaire n'est supporté par la société en raison desdites dépenses et charges.

## RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de la société KPMG S.A., commissaire aux comptes titulaire, arrivant à échéance, nous vous proposons de renouveler le mandat de la société KPMG S.A. commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

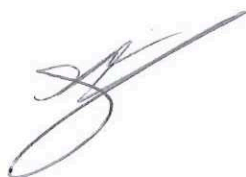
Les coordonnées des commissaires aux comptes sont les suivantes :

- la société KPMG S.A., 2 avenue Gambetta, Tour Echo, 92 066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, représentée par son établissement de Labège, 224 rue Carmin - CS 17610 - 31676 Labège Cedex - RCS NANTERRE 775 726 417 - inscrite près la cour d'appel de Versailles.

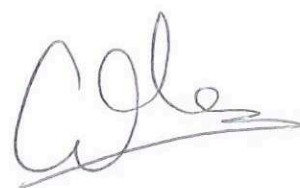
Nos Commissaires Aux Comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de leur mission et nous vous demandons en conclusion de ce rapport de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont présentées.

#### LE DIRECTOIRE

David JEAN



Camille VALES





**KPMG S.A.**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège



Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

**Coepto**  
11, rue Jean Rodier  
31400 Toulouse

# Financière MSO S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Financière MSO S.A.  
1825, route du Nord - 82000 Montauban

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

Coepto  
11, rue Jean Rodier  
31400 Toulouse



**KPMG S.A.**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège



Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

**Coepto**  
11, rue Jean Rodier  
31400 Toulouse

## Financière MSO S.A.

1825, route du Nord - 82000 Montauban

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société Financière MSO S.A.,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Financière MSO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 8 116 797 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « III – Immobilisations – 2/ Immobilisations financières – Titres de participation, autres titres immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la Direction générale.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

#### **Financière MSO S.A.**

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 28 juin 2024

KPMG S.A.



Anne Briqueteur  
Associée



Claire Grabielle  
Commissaire aux comptes

Toulouse, le 28 juin 2024

Coepto



Arnaud Devant  
Associé

## FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	976 983	517 231	459 753	517 223
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	39 150	33 708	5 441	7 470
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 016 133</b>	<b>550 939</b>	<b>465 194</b>	<b>524 693</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	8 498 502	381 705	8 116 797	6 527 265
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 100		1 100	10 768
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>8 499 602</b>	<b>381 705</b>	<b>8 117 897</b>	<b>6 538 033</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>9 515 736</b>	<b>932 644</b>	<b>8 583 092</b>	<b>7 062 726</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	13 918		13 918	
Créances clients et comptes rattachés	490 879		490 879	859 919
Autres créances	13 449 673	30 000	13 419 673	10 364 954
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>13 954 470</b>	<b>30 000</b>	<b>13 924 470</b>	<b>11 224 873</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	280 928		280 928	15 095
Charges constatées d'avance	6 586		6 586	
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>287 514</b>		<b>287 514</b>	<b>15 095</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 241 984</b>	<b>30 000</b>	<b>14 211 984</b>	<b>11 239 968</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23 757 720</b>	<b>962 644</b>	<b>22 795 076</b>	<b>18 302 693</b>

# Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

## FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 429 408	429 408	429 408
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	470 611	470 611
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 001	50 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	794 218	794 218
Report à nouveau	3 444 779	3 041 321
<b>Résultat de l'exercice</b>	536 888	564 486
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>5 725 905</b>	<b>5 350 045</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 725 905</b>	<b>5 350 045</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 092 688	6 513 793
Emprunts et dettes financières divers	7 857 129	4 173 620
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>13 949 817</b>	<b>10 687 414</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 901 054	1 155 353
Dettes fiscales et sociales	326 736	600 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	887 726	509 549
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>3 115 516</b>	<b>2 265 234</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	3 838	
<b>DETTES</b>	<b>17 069 171</b>	<b>12 952 648</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>22 795 076</b>	<b>18 302 693</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	778 026		778 026	923 234
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>778 026</b>		<b>778 026</b>	<b>923 234</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			730 076	511 530
Autres produits			2	3
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 508 103</b>	<b>1 434 767</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				20 616
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			548 392	413 632
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>548 392</b>	<b>434 248</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			36 238	38 960
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			542 172	472 282
Charges sociales			341 315	330 745
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>883 487</b>	<b>803 027</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			59 498	60 824
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>59 498</b>	<b>60 824</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			66 603	66 605
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>1 594 219</b>	<b>1 403 664</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(86 116)</b>	<b>31 102</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(86 116)</b>	<b>31 102</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	1 278 128	1 054 810
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 544	13 087
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 307 672</b>	<b>1 067 897</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	474 013	190 586
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>474 013</b>	<b>190 586</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>833 659</b>	<b>877 311</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>747 543</b>	<b>908 413</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 125
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	300 000	306 390
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>300 000</b>	<b>307 515</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(300 000)</b>	<b>(307 515)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(89 345)	36 412
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 815 774</b>	<b>2 502 663</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 278 887</b>	<b>1 938 177</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>536 888</b>	<b>564 486</b>

L'exercice clôturé au 31/12/23 présente un montant total du bilan de 22 795 076 €  
et dégage un résultat de 536 888 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23  
contre une durée de 12 mois l'exercice précédent.

### **I. Faits majeurs de l'exercice :**

Suite à l'acquisition de sa filiale 2B Autos située à Auch, la Financière MSO a au cours de l'exercice augmenté son actif, de la valeur des titres d'un montant de 1 589 532 euros.

Le projet de fusion absorption de la filiale JVM Automobiles par Macard 47 a été validé par le Conseil de Surveillance le 21/09/2023. Suite à la modification du statut juridique de sa filiale MACARD de SA en SAS, la Financière MSO détient 100% du capital de cette dernière au 31/12/2023 (98.20% en 2022).

#### Abandons de créance

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SAS ASCM a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 240 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SARL Autos Services Foulayronnes a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 10 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SARL Autos Services Montayral a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 50 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2023 au profit de la société Autos Setam pour un montant de 60 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2023 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2023 au profit de la société ASCM pour un montant de 66 461 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2023 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

### **II. Les règles et méthodes comptables :**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et suivant des conventions dites règles et méthodes comptables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et auxquels s'ajoutent les nouvelles règles comptables 2015-6 :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**III. IMMOBILISATIONS :****1/ Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilité :

- Agencements et aménagements des constructions	entre 5 et 10 ans
- Installations techniques	entre 5 et 10 ans
- Matériel et outillage industrie	entre 5 et 10 ans
- Matériel de transport	entre 3 et 5 ans
- Matériel de bureau	entre 5 et 10 ans
- Matériel informatique	entre 2 et 5 ans

**2/ Immobilisations financières :****Titres de participation, autres titres immobilisés**

La valeur brute de ces titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de l'actif net de la société concernée réestimée en fonction de sa valeur de rendement, de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

**IV. ENREGISTREMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS :**

Ceux-ci sont enregistrés suivant les principes comptables généralement admis sans que des dispositions très spécifiques à notre société soient précisées.

**V. CREANCES :**

Les créances douteuses sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction du risque d'irrecouvrabilité de chacune des créances concernées.

**VI. PROVISION POUR CONGES PAYES :**

La société a opté pour le régime de déduction de la provision pour congés payés constituée à la clôture de l'exercice (article 39-1, 1 bis A1.1er du CGI)

**VII. ENGAGEMENT DE RETRAITE :**

Aucune provision n'est constituée. Les indemnités de départ à la retraite sont versées par la caisse IRPAUTO.

# BILAN ACTIF

Période du 01/01/23 au 31/12/23

## Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	976 983		
Installations techniques et outillage industriel	37 270		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 880		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 016 133</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 908 970		1 589 532
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 768		16
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 919 738</b>		<b>1 589 548</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 935 871</b>		<b>1 589 548</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			976 983	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			37 270	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 880	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>1 016 133</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			8 498 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		9 684	1 100	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>9 684</b>	<b>8 499 602</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>9 684</b>	<b>9 515 736</b>	

**Autres immobilisations financières :**

Sont inscrits sous cette rubrique les montants suivants :

Dépôts et cautionnements :	- Total carburant	1 099.98 €
----------------------------	-------------------	------------

**Amortissements**

<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	459 761	57 470		517 231
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	30 890	1 652		32 543
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	790	376		1 166
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>491 440</b>	<b>59 498</b>		<b>550 939</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>491 440</b>	<b>59 498</b>		<b>550 939</b>

## Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/23 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
SAS MACARD	1 447 932	31-déc	5 808 810	100,00%	357 983
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	3 550 830	100,00%	342 682
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	(436 288)	100,00%	(564 552)
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	1 518 252	20,00%	213 159
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	11 648	99,99%	1 648
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	3 729 443	100,00%	631 411
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	4 008	100,00%	(617)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	103 160	85,00%	(2 721)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 490	31-déc	155 731	100,00%	(31 037)
SARL A.S.FOULAYRONNES	36 990	31-déc	12 345	85,00%	(2 910)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	88 556	98,00%	72 031
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	302 044	99,99%	(12 154)
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	31-déc	26 981	100,00%	(42)
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	265 321	100,00%	(178 053)
SAS SOLA	20 000	31-déc	(39 984)	100,00%	(65 484)
SAS 2B AUTOS	1 589 532	31-déc	227 063	100,00%	(435 606)
<b>TOTAL</b>	<b>8 498 353</b>				

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales et de leur perspectives de rentabilité.

Aucune dépréciation des titres de participation supplémentaire n'a été constatée sur l'exercice,

Les titres de la filiale JVM AUTOMOBILES ont été dépréciés de 374 105 euros au 31 décembre 2023 (172 323 sur 2012, 97 677 sur 2013 et 104 105 sur 2014).

Les titres de la filiale AS MONTAYRAL ont été dépréciés de 7 600 euros au 31 décembre 2023 (7 600 sur 2013).

## État des Échéances des Créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 100		1 100
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>1 100</b>		<b>1 100</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	490 879	490 879	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	322 461	322 461	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	49 505	49 505	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	179	179	
État - Divers			
Groupe et associés	13 061 532	13 061 532	
Débiteurs divers	15 996	15 996	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>13 940 552</b>	<b>13 940 552</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>6 586</b>	<b>6 586</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 948 238</b>	<b>13 947 138</b>	<b>1 100</b>

Les autres créances pour un montant de 13 449 673,00 euros correspondent principalement aux avances accordées à nos filiales pour un montant total de 12 585 474 euros.

**Produits à Recevoir**

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR	Montant N	Montant N-1
Créances clients et comptes rattachés	58 834	399 316
Personnel		
Organismes sociaux		
État produit à recevoir	179	
Divers, produits à recevoir		
Autres créances (Int/CC à recevoir)	141 583	137 218
Disponibilités (Int courur à recevoir)		
<b>TOTAL</b>	<b>200 596</b>	<b>536 534</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 586	3 838
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>6 586</b>	<b>3 838</b>

# BILAN PASSIF

Période du 01/01/23 au 31/12/23

## Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions composant le capital social.	26 838	16 €uros

## Variation de la situation nette :

	Solde au 31/12/23 avant affectation	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		Résultat N	Solde au 31/12/23 après affectation
		Augmentations	Diminutions		
CAPITAL	429 408				429 408
PRIME D'EMISSION	470 611				470 611
RESERVE LEGALE	50 001				50 001
RESERVE REGLEMENTEE					
AUTRES RESERVES	794 218				794 218
RAN	3 041 321	3 444 779	3 041 321		3 444 779
RESULTAT N				536 888	536 888
SITUATION NETTE	4 785 559	3 444 779		536 888	5 725 905
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE			161 028		

**Provisions Inscrites au Bilan**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières	381 705			381 705
Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	30 000			30 000
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>411 705</b>			<b>411 705</b>
	<b>411 705</b>			<b>411 705</b>

## État des Échéances des Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	604 983	604 983		
- à plus d' 1 an à l'origine	5 487 706	1 593 946	3 355 298	538 462
Emprunts et dettes financières divers	1 442 600	1 400 000	42 600	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 901 054	1 901 054		
Personnel et comptes rattachés	122 939	122 939		
Sécurité sociale et autres organismes	131 198	131 198		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	67 625	67 625		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 974	4 974		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 414 529	6 414 529		
Autres dettes	887 726	887 726		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 838	3 838		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 069 171</b>	<b>13 132 811</b>	<b>3 397 898</b>	<b>538 462</b>

**Charges à Payer**

<b>MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 735	5 375
Emprunts et dettes financières divers	277 265	88 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 406	17 415
Dettes fiscales et sociales	197 012	179 472
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer	1 007	1 450
Autres dettes	222 593	
<b>TOTAL</b>	<b>739 018</b>	<b>292 322</b>

**RESULTAT****Ventilation du Chiffre d'Affaires Net**

<b>REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>%</b>
REDEVANCE FILLIALES	671 961	825 830	- 18,63
LOYER REFACTURES	82 660	78 446	5,37
AUTRES	23 405	18 958	23,46
<b>TOTAL</b>	<b>778 026</b>	<b>923 234</b>	<b>-15,73</b>

## Détail des Produits Financiers et Charges Financières

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	
revenus des titres de participation	1 136 545	
revenus sur comptes courants	141 583	
autres produits financiers	29 544	
reprise provision		

**TOTAL****1 307 672**

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	
perte sur créances liées à des participations		
intérêts d'emprunt	91 358	
intérêts sur comptes courants	277 265	
autres charges financières	105 390	

**TOTAL****474 013**

**Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles**

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>
produit cession des immobilisations	

**TOTAL**

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>
VNC des immobilisations	
Abandons de créances	300 000
Amendes	

**TOTAL****300 000**

## Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Charges diverses	78 371
Informatique	206 357
Avantage en nature	21 781
Refacturation personnel	423 567
<b>TOTAL</b>	<b>730 076</b>

<b>EFFECTIFS</b>	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'entreprise</b>
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	

BANQUES	PRIVILEGES DE NANTISSEMENT	Dettes	Capital Restant Dû
<b>PRIVILEGES DONNES</b>			
BPO	Gage	500 000	151 554
CA	Nantissement des titres	200 000	40 394
BPO	Gage	200 000	40 110
SG	Nantissement des titres	100 000	15 838
BPO	Gage	175 000	56 288
SG	Nantissement des titres	175 000	58 123
BPO	Gage	1 000 000	721 389
BPO	Grandes cautions	4 800 000	1 458 369
BC	Nantissement des titres	201 000	32 071
SG	Prêt garanti par l'état	1 200 000	363 361
CA	Nantissement des titres	500 000	484 625
BPO	Nantissement des titres	530 000	513 668
CIC	Nantissement des titres	530 000	513 824
<b>PRIVILEGES RECUS</b>			
BPO	Caution Hypothécaire (Sci Bigot)	800 000	391 142

## ABANDONS DE CREANCES

Société bénéficiaire	Montant de l'abandon	Date de l'abandon	Durée de la clause de RMF	Date échéance clause RMF	Montant remboursé au titre de l'exercice	Montant définitivement abandonné à la clôture de l'exercice	Montant restant à rembourser à la clôture de l'exercice
AS FOULAYRONNES	200 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	200 000
AS FOULAYRONNES	50 000	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	50 000
AS FOULAYRONNES	10 000	31/12/2023	5 ans	31/12/2028	-	-	10 000
AS MONTAYRAL	120 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	120 000
AS MONTAYRAL	30 000	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	30 000
AS MONTAYRAL	50 000	31/12/2023	5 ans	31/12/2028	-	-	50 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	66 461	14/12/2018	5 ans	31/12/2023	-	66 461	-
MOISSAC AUTOS-ASCM	15 000	20/12/2020	5 ans	31/12/2025	-	-	15 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	110 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	110 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	160 000	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	160 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	240 000	31/12/2023	5 ans	31/12/2028	-	-	240 000
SAS AUTOS SETAM	60 000	14/12/2018	5 ans	31/12/2023	-	60 000	-
SAS AUTOS SETAM	70 000	23/12/2019	5 ans	31/12/2024	-	-	70 000
SAS AUTOS SETAM	80 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	80 000
SAS JVM AUTOMOBILES	250 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	250 000
SAS MACARD	66 390	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	66 390

## AUTRES INFORMATIONS

### Intégration fiscale

La société financière MSO est la société mère du groupe fiscal, ayant opté pour le régime de l'intégration prévu à l'article 223A du code général de impôts et composé des sociétés suivantes :

- SAS MACARD à Montauban
- SAS MACARD 47 à Agen
- SAS SOPRA à Montauban
- SAS JVM AUTOMOBILES à Agen
- SAS AUTOS SETAM 82 à Montauban

L'impôt est comptabilisé, comme en l'absence d'intégration fiscale à l'exception de l'économie d'impôt liée aux retraitements obligatoires de l'intégration fiscale.

L'économie liée aux déficits des filiales est enregistrée en compte d'attente car elle constitue seulement une économie de trésorerie temporaire.

- déficits des sociétés intégrées :	874 714
- imputation des déficits reportables du groupe :	0
- taux d'IS :	25 %
- économie d'impôt liée à l'intégration fiscale :	218 678

### Consolidation

La société Financière MSO est la société Mère du groupe composé des sociétés suivantes :

- SAS MACARD
- SAS MACARD 47
- SAS SOPRA
- SAS JVM AUTOMOBILES
- SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE
- SARL AUTOS SERVICES ALBASUD
- SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- SCI LOIN DU BRUIT
- SCI MT LE TUC
- SCI GUILLALMET
- SCI LABOUCHERE
- SCI SYNERGIE
- SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE
- SAS AUTOS SETAM 82
- SAS MOISSAC AUTOS-ASCM
- SAS SOLA
- SAS 2B AUTOS

### Jetons de Présence

Des jetons de présence ont été alloués aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant de 21 000 euros.

Mme MARTY Monique, Mr MARTY Jean Louis et Mr COTTES Michel ont perçus 7 000 euros euros chacun,

Ces jetons sont alloués pour leur présence lors des Conseils de Surveillance. 7 conseils de surveillance se sont déroulés durant l'exercice.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198 du code de commerce, modifié par le décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires des commissaires aux comptes, qui correspond uniquement à leur mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2023, se sont élevés à 20 120 euros hors taxes.

### Evènements post clôture

Suite à la délibération en date du 29/08/2023, le Directoire de la société FINANCIERE MSO a envisagé la fusion des sociétés MACARD 47, société absorbante et JVM, société absorbée. Le traité de fusion a été validé avec un effet au 31/12/2023 à minuit.

La société NEUVAUTO filiale de la SAS 2B AUTOS a été absorbée par celle-ci au 01/01/2024.

Une revalorisation à la baisse du rachat des titres de la société 2B AUTOS a été acté le 12/06/2024. Cette révision s'évalue à 341 263 euros. La valeur des titres passe ainsi de 1 589 532 euros à 1 248 269 euros.

## CAUTIONS

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 14/09/2012. La durée de cette caution est à échéance au 30/08/2050. Le montant utilisé au 31/12/2023 est de 0 euro.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 0 euro.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour le montant de l'emprunt de 160 000 euros contracté pour le financement d'équipement. La durée de cette caution est à échéance au 22/04/2027. Le solde au 31/12/2023 est de 48 928 euros plus 1 208 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine, pour un billet à ordre de 100 000 euros et pour une durée illimitée. Au 31/12/2023 le billet à ordre de 100 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 400 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 1 400 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 0 euro et le billet à ordre de 300 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 250 000 euros depuis le 13/02/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 225 383.36 euros plus 28 867.74 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 500 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 1 500 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 7512.14 euros et le billet à ordre de 300 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 211 653 euros plus 1 163 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un billet à ordre de 700 000 euros. Au 31/12/2023, ce billet à ordre a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la CIC, pour le montant d'un découvert de 200 000 euros pour une durée déterminée jusqu'au 25/01/2028. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 166 508 euros plus 15 526 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS SOPRA**, auprès de la PSA BANQUE, pour le montant d'un billet à ordre de 300 000 euros. Au 31/12/2023 le billet à ordre de 300 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS SOPRA**, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 650 000 euros contracté pour le financement du rachat d'un fonds de commerce et du stock. La durée de cette caution est à échéance au 02/12/2031. Le solde au 31/12/2023 est de 239 261 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'une ligne de financement de stock Mazda de 105 000 euros depuis le 19/10/2015, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 105 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Banque Populaire, à hauteur de 300 000 euros pour des emprunts d'un montant total de 516 300 euros, un découvert de 100 000 euros depuis le 30/09/2015, pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2023 des emprunts est de 333 553 euros plus 10 811 euros d'intérêts et le découvert est 0 euro.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 50 000 euros plus les intérêts. La durée de cette caution est à échéance au 19/10/2025. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 29 656 euros plus 355 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 2 100 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 2 100 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 305 000 euros et d'un billet à ordre de 800 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 0 euro et le billet à ordre de 800 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de la société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros. La durée de cette caution est à échéance au 26/02/2030. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 292 078 euros plus 1 618 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès du Crédit Agricole, pour plusieurs billets à ordre : un de 200 000 euros, un de 300 000 euros et un 500 000 euros. Au 31/12/2023 ces billets à ordre ont été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès du Crédit Agricole, pour le montant de l'emprunt de 200 000 euros contracté pour le financement d'un aménagement du bâtiment. La durée de cette caution est à échéance au 12/10/2031. Le solde au 31/12/2023 est de 166 425 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour le montant de l'emprunt de 200 000 euros contracté pour le financement de la construction de la concession P&A AUTOMOBILES. La durée de cette caution est à échéance au 28/02/2031. Le solde au 31/12/2023 est de 177 596 euros plus 11 036 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 09/10/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 44 066 euros plus 425 d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de la Société Générale, pour le montant de financement de 20 000 euros depuis le 09/10/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2023 est de 21 097 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de HYUNDAI CAPITAL FRANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock KIA depuis le 26/01/2021, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 1 177 019.33 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de CGL, pour le montant d'une ligne de financement de stock depuis le 11/07/2017, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 38 380 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI SYNERGIE**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de la construction de la concession KIA. La durée de cette caution est à échéance au 20/03/2028. Le solde au 31/12/2023 est de 55 762 euros plus 1642 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI SYNERGIE**, auprès de la Société Générale, à hauteur de 80 000 euros plus les intérêts pour le montant de l'emprunt de 367 270 euros contracté pour le financement de la construction de la concession KIA. La durée de cette caution est à échéance au 01/12/2029. Le solde de l'emprunt au 31/12/2023 est de 197 795 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI LOIN DU BRUIT**, auprès de la Société Générale, à hauteur de 363 000 euros plus les intérêts pour le montant de l'emprunt de 1 050 000 euros contracté pour le financement de la nouvelle concession PEUGEOT. La durée de cette caution est à échéance au 08/08/2029. Le solde de l'emprunt au 31/12/2023 est de 814 044 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI LOIN DU BRUIT**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 180 000 euros contracté pour le financement de la construction de la concession OPEL. La durée de cette caution est à échéance au 24/11/2034. Le solde au 31/12/2023 est de 150 128 euros plus 6 855 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS 2B AUTOS**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 100 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée illimitée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 100 000 euros.

L'exercice clôturé au 31/12/23 présente un montant total du bilan de 22 795 076 €  
et dégage un résultat de 536 888 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23  
contre une durée de 12 mois l'exercice précédent.

### **I. Faits majeurs de l'exercice :**

Suite à l'acquisition de sa filiale 2B Autos située à Auch, la Financière MSO a au cours de l'exercice augmenté son actif, de la valeur des titres d'un montant de 1 589 532 euros.

Le projet de fusion absorption de la filiale JVM Automobiles par Macard 47 a été validé par le Conseil de Surveillance le 21/09/2023. Suite à la modification du statut juridique de sa filiale MACARD de SA en SAS, la Financière MSO détient 100% du capital de cette dernière au 31/12/2023 (98.20% en 2022).

#### Abandons de créance

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SAS ASCM a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 240 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SARL Autos Services Foulayronnes a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 10 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale.

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SARL Autos Services Montayral a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 50 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2023 au profit de la société Autos Setam pour un montant de 60 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2023 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2023 au profit de la société ASCM pour un montant de 66 461 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2023 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

### **II. Les règles et méthodes comptables :**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et suivant des conventions dites règles et méthodes comptables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et auxquels s'ajoutent les nouvelles règles comptables 2015-6 :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**III. IMMOBILISATIONS :****1/ Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilité :

- Agencements et aménagements des constructions	entre 5 et 10 ans
- Installations techniques	entre 5 et 10 ans
- Matériel et outillage industrie	entre 5 et 10 ans
- Matériel de transport	entre 3 et 5 ans
- Matériel de bureau	entre 5 et 10 ans
- Matériel informatique	entre 2 et 5 ans

**2/ Immobilisations financières :****Titres de participation, autres titres immobilisés**

La valeur brute de ces titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de l'actif net de la société concernée réestimée en fonction de sa valeur de rendement, de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

**IV. ENREGISTREMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS :**

Ceux-ci sont enregistrés suivant les principes comptables généralement admis sans que des dispositions très spécifiques à notre société soient précisées.

**V. CREANCES :**

Les créances douteuses sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction du risque d'irrecouvrabilité de chacune des créances concernées.

**VI. PROVISION POUR CONGES PAYES :**

La société a opté pour le régime de déduction de la provision pour congés payés constituée à la clôture de l'exercice (article 39-1, 1 bis A1.1er du CGI)

**VII. ENGAGEMENT DE RETRAITE :**

Aucune provision n'est constituée. Les indemnités de départ à la retraite sont versées par la caisse IRPAUTO.

# BILAN ACTIF

Période du 01/01/23 au 31/12/23

## Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	976 983		
Installations techniques et outillage industriel	37 270		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 880		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 016 133</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 908 970		1 589 532
Autres titres immobilisés			16
Prêts et autres immobilisations financières	10 768		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 919 738</b>		<b>1 589 548</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 935 871</b>		<b>1 589 548</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			976 983	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			37 270	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 880	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>1 016 133</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			8 498 502	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		9 684	1 100	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>9 684</b>	<b>8 499 602</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>9 684</b>	<b>9 515 736</b>	

**Autres immobilisations financières :**

Sont inscrits sous cette rubrique les montants suivants :

Dépôts et cautionnements :	- Total carburant	1 099.98 €
----------------------------	-------------------	------------

**Amortissements**

<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	459 761	57 470		517 231
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	30 890	1 652		32 543
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	790	376		1 166
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>491 440</b>	<b>59 498</b>		<b>550 939</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>491 440</b>	<b>59 498</b>		<b>550 939</b>

## Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/23 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
SAS MACARD	1 447 932	31-déc	5 808 810	100,00%	357 983
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	3 550 830	100,00%	342 682
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	(436 288)	100,00%	(564 552)
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	1 518 252	20,00%	213 159
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	11 648	99,99%	1 648
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	3 729 443	100,00%	631 411
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	4 008	100,00%	(617)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	103 160	85,00%	(2 721)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 490	31-déc	155 731	100,00%	(31 037)
SARL A.S.FOULAYRONNES	36 990	31-déc	12 345	85,00%	(2 910)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	88 556	98,00%	72 031
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	302 044	99,99%	(12 154)
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	31-déc	26 981	100,00%	(42)
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	265 321	100,00%	(178 053)
SAS SOLA	20 000	31-déc	(39 984)	100,00%	(65 484)
SAS 2B AUTOS	1 589 532	31-déc	227 063	100,00%	(435 606)

TOTAL 8 498 353

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales et de leur perspectives de rentabilité.

Aucune dépréciation des titres de participation supplémentaire n'a été constatée sur l'exercice,

Les titres de la filiale JVM AUTOMOBILES ont été dépréciés de 374 105 euros au 31 décembre 2023 (172 323 sur 2012, 97 677 sur 2013 et 104 105 sur 2014).

Les titres de la filiale AS MONTAYRAL ont été dépréciés de 7 600 euros au 31 décembre 2023 (7 600 sur 2013).

## État des Échéances des Créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 100		1 100
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>1 100</b>		<b>1 100</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	490 879	490 879	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	322 461	322 461	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	49 505	49 505	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	179	179	
État - Divers			
Groupe et associés	13 061 532	13 061 532	
Débiteurs divers	15 996	15 996	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>13 940 552</b>	<b>13 940 552</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>6 586</b>	<b>6 586</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 948 238</b>	<b>13 947 138</b>	<b>1 100</b>

Les autres créances pour un montant de 13 449 673,00 euros correspondent principalement aux avances accordées à nos filiales pour un montant total de 12 585 474 euros.

**Produits à Recevoir**

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR	Montant N	Montant N-1
Créances clients et comptes rattachés	58 834	399 316
Personnel		
Organismes sociaux		
État produit à recevoir	179	
Divers, produits à recevoir		
Autres créances (Int/CC à recevoir)	141 583	137 218
Disponibilités (Int courur à recevoir)		
<b>TOTAL</b>	<b>200 596</b>	<b>536 534</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 586	3 838
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>6 586</b>	<b>3 838</b>

# BILAN PASSIF

Période du 01/01/23 au 31/12/23

## Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions composant le capital social.	26 838	16 €uros

## Variation de la situation nette :

	Solde au 31/12/23 avant affectation	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		Résultat N	Solde au 31/12/23 après affectation
		Augmentations	Diminutions		
CAPITAL	429 408				429 408
PRIME D'EMISSION	470 611				470 611
RESERVE LEGALE	50 001				50 001
RESERVE REGLEMENTEE					
AUTRES RESERVES	794 218				794 218
RAN	3 041 321	3 444 779	3 041 321		3 444 779
RESULTAT N				536 888	536 888
SITUATION NETTE	4 785 559	3 444 779		536 888	5 725 905
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE			161 028		

**Provisions Inscrites au Bilan**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières	381 705			381 705
Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	30 000			30 000
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>411 705</b>			<b>411 705</b>
	<b>411 705</b>			<b>411 705</b>

**État des Échéances des Dettes**

<b>ÉTAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	604 983	604 983		
- à plus d' 1 an à l'origine	5 487 706	1 593 946	3 355 298	538 462
Emprunts et dettes financières divers	1 442 600	1 400 000	42 600	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 901 054	1 901 054		
Personnel et comptes rattachés	122 939	122 939		
Sécurité sociale et autres organismes	131 198	131 198		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	67 625	67 625		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 974	4 974		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 414 529	6 414 529		
Autres dettes	887 726	887 726		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 838	3 838		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 069 171</b>	<b>13 132 811</b>	<b>3 397 898</b>	<b>538 462</b>

**Charges à Payer**

<b>MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 735	5 375
Emprunts et dettes financières divers	277 265	88 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 406	17 415
Dettes fiscales et sociales	197 012	179 472
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer	1 007	1 450
Autres dettes	222 593	
<b>TOTAL</b>	<b>739 018</b>	<b>292 322</b>

**RESULTAT****Ventilation du Chiffre d'Affaires Net**

<b>REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>%</b>
REDEVANCE FILLIALES	671 961	825 830	- 18,63
LOYER REFACTURES	82 660	78 446	5,37
AUTRES	23 405	18 958	23,46
<b>TOTAL</b>	<b>778 026</b>	<b>923 234</b>	<b>-15,73</b>

## Détail des Produits Financiers et Charges Financières

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	
revenus des titres de participation	1 136 545	
revenus sur comptes courants	141 583	
autres produits financiers	29 544	
reprise provision		

**TOTAL****1 307 672**

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	
perte sur créances liées à des participations		
intérêts d'emprunt	91 358	
intérêts sur comptes courants	277 265	
autres charges financières	105 390	

**TOTAL****474 013**

**Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles**

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>
produit cession des immobilisations	

**TOTAL**

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>
VNC des immobilisations	
Abandons de créances	300 000
Amendes	

**TOTAL****300 000**

## Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Charges diverses	78 371
Informatique	206 357
Avantage en nature	21 781
Refacturation personnel	423 567
<b>TOTAL</b>	<b>730 076</b>

<b>EFFECTIFS</b>	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'entreprise</b>
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	

BANQUES	PRIVILEGES DE NANTISSEMENT	Dettes	Capital Restant Dû
<b>PRIVILEGES DONNES</b>			
BPO	Gage	500 000	151 554
CA	Nantissement des titres	200 000	40 394
BPO	Gage	200 000	40 110
SG	Nantissement des titres	100 000	15 838
BPO	Gage	175 000	56 288
SG	Nantissement des titres	175 000	58 123
BPO	Gage	1 000 000	721 389
BPO	Grandes cautions	4 800 000	1 458 369
BC	Nantissement des titres	201 000	32 071
SG	Prêt garanti par l'état	1 200 000	363 361
CA	Nantissement des titres	500 000	484 625
BPO	Nantissement des titres	530 000	513 668
CIC	Nantissement des titres	530 000	513 824
<b>PRIVILEGES RECUS</b>			
BPO	Caution Hypothécaire (Sci Bigot)	800 000	391 142

## ABANDONS DE CREANCES

Société bénéficiaire	Montant de l'abandon	Date de l'abandon	Durée de la clause de RMF	Date échéance clause RMF	Montant remboursé au titre de l'exercice	Montant définitivement abandonné à la clôture de l'exercice	Montant restant à rembourser à la clôture de l'exercice
AS FOULAYRONNES	200 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026			200 000
AS FOULAYRONNES	50 000	31/12/2022	5 ans	31/12/2027			50 000
AS FOULAYRONNES	10 000	31/12/2023	5 ans	31/12/2028			10 000
AS MONTAYRAL	120 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	120 000
AS MONTAYRAL	30 000	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	30 000
AS MONTAYRAL	50 000	31/12/2023	5 ans	31/12/2028	-	-	50 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	66 461	14/12/2018	5 ans	31/12/2023	-	66 461	-
MOISSAC AUTOS-ASCM	15 000	20/12/2020	5 ans	31/12/2025	-	-	15 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	110 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	110 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	160 000	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	160 000
MOISSAC AUTOS-ASCM	240 000	31/12/2023	5 ans	31/12/2028	-	-	240 000
SAS AUTOS SETAM	60 000	14/12/2018	5 ans	31/12/2023	-	60 000	-
SAS AUTOS SETAM	70 000	23/12/2019	5 ans	31/12/2024	-	-	70 000
SAS AUTOS SETAM	80 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	80 000
SAS JVM AUTOMOBILES	250 000	31/12/2021	5 ans	31/12/2026	-	-	250 000
SAS MACARD	66 390	31/12/2022	5 ans	31/12/2027	-	-	66 390

## AUTRES INFORMATIONS

### Intégration fiscale

La société financière MSO est la société mère du groupe fiscal, ayant opté pour le régime de l'intégration prévu à l'article 223A du code général de impôts et composé des sociétés suivantes :

- SAS MACARD à Montauban
- SAS MACARD 47 à Agen
- SAS SOPRA à Montauban
- SAS JVM AUTOMOBILES à Agen
- SAS AUTOS SETAM 82 à Montauban

L'impôt est comptabilisé, comme en l'absence d'intégration fiscale à l'exception de l'économie d'impôt liée aux retraitements obligatoires de l'intégration fiscale.

L'économie liée aux déficits des filiales est enregistrée en compte d'attente car elle constitue seulement une économie de trésorerie temporaire.

- déficits des sociétés intégrées :	874 714
- imputation des déficits reportables du groupe :	0
- taux d'IS :	25 %
- économie d'impôt liée à l'intégration fiscale :	218 678

### Consolidation

La société Financière MSO est la société Mère du groupe composé des sociétés suivantes :

- SAS MACARD
- SAS MACARD 47
- SAS SOPRA
- SAS JVM AUTOMOBILES
- SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE
- SARL AUTOS SERVICES ALBASUD
- SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- SCI LOIN DU BRUIT
- SCI MT LE TUC
- SCI GUILLALMET
- SCI LABOUCHERE
- SCI SYNERGIE
- SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE
- SAS AUTOS SETAM 82
- SAS MOISSAC AUTOS-ASCM
- SAS SOLA
- SAS 2B AUTOS

### Jetons de Présence

Des jetons de présence ont été alloués aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant de 21 000 euros.

Mme MARTY Monique, Mr MARTY Jean Louis et Mr COTTES Michel ont perçus 7 000 euros euros chacun,

Ces jetons sont alloués pour leur présence lors des Conseils de Surveillance. 7 conseils de surveillance se sont déroulés durant l'exercice.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198 du code de commerce, modifié par le décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires des commissaires aux comptes, qui correspond uniquement à leur mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2023, se sont élevés à 20 120 euros hors taxes.

### Evènements post clôture

Suite à la délibération en date du 29/08/2023, le Directoire de la société FINANCIERE MSO a envisagé la fusion des sociétés MACARD 47, société absorbante et JVM, société absorbée. Le traité de fusion a été validé avec un effet au 31/12/2023 à minuit.

La société NEUVAUTO filiale de la SAS 2B AUTOS a été absorbée par celle-ci au 01/01/2024.

Une revalorisation à la baisse du rachat des titres de la société 2B AUTOS a été acté le 12/06/2024. Cette révision s'évalue à 341 263 euros. La valeur des titres passe ainsi de 1 589 532 euros à 1 248 269 euros.

## CAUTIONS

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 14/09/2012. La durée de cette caution est à échéance au 30/08/2050. Le montant utilisé au 31/12/2023 est de 0 euro.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 0 euro.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour le montant de l'emprunt de 160 000 euros contracté pour le financement d'équipement. La durée de cette caution est à échéance au 22/04/2027. Le solde au 31/12/2023 est de 48 928 euros plus 1 208 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS JVM AUTOMOBILES**, auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine, pour un billet à ordre de 100 000 euros et pour une durée illimitée. Au 31/12/2023 le billet à ordre de 100 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 400 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 1 400 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 0 euro et le billet à ordre de 300 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 250 000 euros depuis le 13/02/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 225 383.36 euros plus 28 867.74 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 500 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 1 500 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 7512.14 euros et le billet à ordre de 300 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 211 653 euros plus 1 163 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un billet à ordre de 700 000 euros. Au 31/12/2023, ce billet à ordre a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD 47**, auprès de la CIC, pour le montant d'un découvert de 200 000 euros pour une durée déterminée jusqu'au 25/01/2028. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 166 508 euros plus 15 526 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS SOPRA**, auprès de la PSA BANQUE, pour le montant d'un billet à ordre de 300 000 euros. Au 31/12/2023 le billet à ordre de 300 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS SOPRA**, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 650 000 euros contracté pour le financement du rachat d'un fonds de commerce et du stock. La durée de cette caution est à échéance au 02/12/2031. Le solde au 31/12/2023 est de 239 261 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'une ligne de financement de stock Mazda de 105 000 euros depuis le 19/10/2015, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 105 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Banque Populaire, à hauteur de 300 000 euros pour des emprunts d'un montant total de 516 300 euros, un découvert de 100 000 euros depuis le 30/09/2015, pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2023 des emprunts est de 333 553 euros plus 10 811 euros d'intérêts et le découvert est 0 euro.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS AUTOS SETAM 82**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 50 000 euros plus les intérêts. La durée de cette caution est à échéance au 19/10/2025. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 29 656 euros plus 355 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 2 100 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 2 100 000 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 305 000 euros et d'un billet à ordre de 800 000 euros. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 0 euro et le billet à ordre de 800 000 euros a été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de la société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros. La durée de cette caution est à échéance au 26/02/2030. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 292 078 euros plus 1 618 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès du Crédit Agricole, pour plusieurs billets à ordre : un de 200 000 euros, un de 300 000 euros et un 500 000 euros. Au 31/12/2023 ces billets à ordre ont été émis.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès du Crédit Agricole, pour le montant de l'emprunt de 200 000 euros contracté pour le financement d'un aménagement du bâtiment. La durée de cette caution est à échéance au 12/10/2031. Le solde au 31/12/2023 est de 166 425 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS MACARD**, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour le montant de l'emprunt de 200 000 euros contracté pour le financement de la construction de la concession P&A AUTOMOBILES. La durée de cette caution est à échéance au 28/02/2031. Le solde au 31/12/2023 est de 177 596 euros plus 11 036 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 09/10/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2023 du découvert est de 44 066 euros plus 425 d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de la Société Générale, pour le montant de financement de 20 000 euros depuis le 09/10/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2023 est de 21 097 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de HYUNDAI CAPITAL FRANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock KIA depuis le 26/01/2021, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 1 177 019.33 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SARL AUTOS SERVICES ALBASUD**, auprès de CGL, pour le montant d'une ligne de financement de stock depuis le 11/07/2017, pour une durée indéterminée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 38 380 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI SYNERGIE**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de la construction de la concession KIA. La durée de cette caution est à échéance au 20/03/2028. Le solde au 31/12/2023 est de 55 762 euros plus 1642 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI SYNERGIE**, auprès de la Société Générale, à hauteur de 80 000 euros plus les intérêts pour le montant de l'emprunt de 367 270 euros contracté pour le financement de la construction de la concession KIA. La durée de cette caution est à échéance au 01/12/2029. Le solde de l'emprunt au 31/12/2023 est de 197 795 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI LOIN DU BRUIT**, auprès de la Société Générale, à hauteur de 363 000 euros plus les intérêts pour le montant de l'emprunt de 1 050 000 euros contracté pour le financement de la nouvelle concession PEUGEOT. La durée de cette caution est à échéance au 08/08/2029. Le solde de l'emprunt au 31/12/2023 est de 814 044 euros.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SCI LOIN DU BRUIT**, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 180 000 euros contracté pour le financement de la construction de la concession OPEL. La durée de cette caution est à échéance au 24/11/2034. Le solde au 31/12/2023 est de 150 128 euros plus 6 855 euros d'intérêts.

La **SA FINANCIERE MSO** s'est portée caution de la **SAS 2B AUTOS**, auprès de CREDIPAR, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 100 000 euros depuis le 07/12/2023, pour une durée illimitée. Le solde utilisé au 31/12/2023 est de 100 000 euros.



# SA FINANCIERE MSO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 429 408 €  
1825 Route du Nord  
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

## Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 à l'Assemblée générale du 28 Juin 2024

Madame, Monsieur,

### OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 22 795 076€  
Chiffre d'affaires : 778 026€  
Résultat de l'exercice : 536 888€

Au cours de cet exercice, l'activité sociale a été marquée par :

- l'abandon de créance de 240 000 € au profit de la SAS ASCM
- l'abandon de créance de 10 000 € au profit de la SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- l'abandon de créance de 50 000 € au profit de la SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
  
- l'abandon définitif de la créance de 60 000 € de 2018 au profit de la SAS AUTOS SETAM 82
- l'abandon définitif de la créance de 66 461 € de 2018 au profit de la SAS ASCM

Par ailleurs le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

## LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS DANS D'AUTRES SOCIETES

Selon l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous précisons la liste des mandats exercés par les dirigeants de notre société dans d'autres sociétés sur l'exercice 2023.

DENOMINATION SOCIALE	DIRIGEANT CONCERNE	FONCTION DANS SOCIETE
SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE	DAVID JEAN	GERANT
SAS MACARD	SA FINANCIERE MSO Représentée par CAMILLE VALES	PRESIDENTE
SAS MACARD 47	SA FINANCIERE MSO Représentée par DAVID JEAN	PRESIDENT
SCI MT LE TUC	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI GUILLALMET	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI LOIN DU BRUIT	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI LABOUCHERE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SAS AUTOS SETAM 82	SA FINANCIERE MSO Représentée par CAMILLE VALES	PRESIDENTE
SAS SOPRA	SA FINANCIERE MSO Représentée par DAVID JEAN	PRESIDENT
SCI SYNERGIE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL AUTOS SERVICES ALBASUD	CAMILLE VALES	GERANTE
SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES	DAVID JEAN	GERANT
SARL A.S. MONTAYRAL	CAMILLE VALES	GERANTE
SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SAS JVM AUTOMOBILES	SA FINANCIERE MSO Représentée par CAMILLE VALES	PRESIDENTE
SAS MOISSAC AUTOS-ASCM	SA FINANCIERE MSO Représentée par CAMILLE VALES	PRESIDENTE
SAS SOLA	SA FINANCIERE MSO Représentée par DAVID JEAN	PRESIDENT
SAS 2B AUTOS	SA FINANCIERE MSO Représentée par CAMILLE VALES	PRESIDENTE
SAS PRADO	SA FINANCIERE MSO Représentée par DAVID JEAN	PRESIDENT

## CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article 225-86 et suivants du Code de Commerce régulièrement autorisées par notre conseil de surveillance au cours de l'exercice écoulé.

Nos commissaires aux comptes ont été régulièrement informés de ces conventions qu'ils relatent dans leur rapport spécial.

## CONVENTION CONCLUE PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014, nous vous indiquons les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part - le directeur général- l'un des directeurs généraux délégués- l'un des administrateurs- l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre société mère, la société Financière MSO S.A.,
- et d'autre part, les filiales dont notre société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

A l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

### Avec la société S.A.S MACARD

#### Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, et de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêts. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S. MACARD au titre de l'exercice 2023 s'élève à 16 755.50€.

### Avec la société S.A.S MACARD 47

#### Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, et de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt.

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S MACARD 47 au titre de l'exercice 2023 est de 10 203.16 €.

## Avec la société S.A.S SOPRA

### Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S SOPRA au titre de l'exercice 2023 s'élève à 250,67 €.

## Avec la société S.A.S JVM AUTOMOBILES

### Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S JVM AUTOMOBILES au titre de l'exercice 2023 s'élève à 2318,47€.

## Avec la société S.A.S AUTOS SETAM 82

### Abandon de créances

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil de surveillance a aussi autorisé à renoncer définitivement au remboursement de l'abandon de créance de 60 000 euros au profit de la S.A.S AUTOS SETAM 82. En effet, cet abandon de créance arrivant au terme de l'échéance le 31 Décembre 2023, date à laquelle le retour à meilleure fortune n'a pu être constaté dans notre filiale au vu de ses résultats.

## Avec la société S.A.S MOISSAC AUTOS

### Abandon de créances

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil de surveillance, en date du 22 décembre 2023, a autorisé la Présidente du directoire à signer une convention d'abandon de créances de 240 000 € au profit de la société S.A.S MOISSAC AUTOS avec une clause de retour à meilleure fortune afin de soutenir financièrement cette filiale.

Votre conseil de surveillance a aussi autorisé à renoncer définitivement au remboursement de l'abandon de créance de 66 641 euros au profit de la S.A.S MOISSAC AUTOS. En effet, cet abandon de créance arrivant au terme de l'échéance le 31 Décembre 2023, date à laquelle le retour à meilleure fortune n'a pu être constaté dans notre filiale au vu de ses résultats.

### Avec la société S.A.R.L AUTOS SERVICES FOULAYRONNES

#### Abandon de créances

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil de surveillance, en date du 22 décembre 2023, a autorisé la Présidente du directoire à signer une convention d'abandon de créances de 10 000 € au profit de la société S.A.S AUTOS SERVICES FOULAYRONNES avec une clause de retour à meilleure fortune afin de soutenir financièrement cette filiale.

### Avec la société S.A.R.L AUTOS SERVICES MONTAYRAL

#### Abandon de créances

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société

Votre conseil de surveillance, en date du 22 décembre 2023, a autorisé la Présidente du directoire à signer une convention d'abandon de créances de 50 000 € au profit de la société S.A.S AUTOS SERVICES MONTAYRAL avec une clause de retour à meilleure fortune afin de soutenir financièrement cette filiale.

### EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE


A l'occasion du premier rapport ou en cas de modification, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 .

La Société MSO est dirigée depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2014 par un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

### LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Jean Louis MARTY



Michel COTTES



Monique MARTY



# SA FINANCIERE M S O

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 429 408 €  
1825 Route du Nord  
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 Juin 2024

### APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 (Du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023)

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 Juin  
Au siège social de la SA FINANCIERE MSO à 11h

Les Actionnaires de la société Anonyme SA FINANCIERE M.S.O au capital de 429 408 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil de Surveillance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M. Jean Louis MARTY, Président du Conseil de Surveillance.

Mme MARTY Monique et Mme VALES Camille

Les deux actionnaires présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme scrutateurs.

M. JEAN David est désigné comme secrétaire.

Le Bureau ainsi composé, Monsieur le Président, déclare la séance ouverte.

Mme BRIQUETEUR URBAIN Anne, de la société KPMG, Commissaires Aux Comptes, régulièrement convoquée est présente.

M. DEVANT Arnaud, Co-commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 26 838 actions, soit plus du quart du capital social, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Les statuts de la société
- La feuille de présence signée par les membres du Bureau
- Les copies de lettres adressées aux actionnaires
- La copie de la lettre de convocation aux Commissaires aux Comptes
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- L'inventaire et les comptes annuels établis au 31 décembre 2023
- Le rapport du Conseil de Surveillance
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du code de Commerce
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice

Puis, le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices, le tableau mentionnant l'état civil des Administrateurs et Directeurs Généraux avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions visées aux articles 133 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des actionnaires à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

En outre, le Président déclare que la liste des actionnaires arrêtée le 16<sup>ème</sup> jour avant la réunion de l'assemblée et le rapport du Commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des actionnaires quinze jours avant la réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil de Surveillance,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du code de Commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des jetons de présence,
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes,
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport du Conseil et des rapports des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 536 887.59 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-86 du code de Commerce, l'assemblée générale déclare approuver l'ensemble des opérations dont il est rendu compte dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote en ce qui concerne les opérations dont il est rendu compte dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Conformément à la proposition du Directoire, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 536 887.59 €, en report à nouveau. Après cette affectation, le montant du report à nouveau reste créditeur à hauteur de 3 916 666.69 €.

Enfin, nous vous rappelons les distributions des dividendes réalisées au titre des trois derniers exercices :

2020	31 250 euros, soit 1 euros par action
2021	295 218 euros, soit 11 euros par action
2022	161 028 euros, soit 6 euros par action

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote.

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée décide d'allouer des jetons de présence pour un montant total de 21 000 euros et donne tous pouvoirs au Conseil de Surveillance pour la répartition de cette enveloppe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote.

## **QUATRIEME RESOLUTION**

Le mandat de la société KPMG S.A., commissaire aux comptes titulaire, arrivant à échéance, nous vous proposons de renouveler le mandat de la société KPMG S.A. commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Les coordonnées des commissaires aux comptes sont les suivantes :

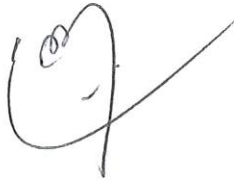
- la société KPMG S.A., 2 avenue Gambetta, Tour Eqho, 92 066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, représentée par son établissement de Labège, 224 rue Carmin – CS 17610 - 31676 Labège Cedex – RCS NANTERRE 775 726 417 - inscrite près la cour d'appel de Versailles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

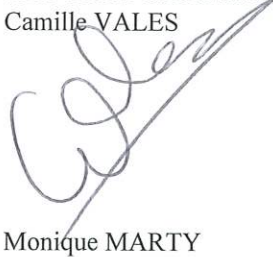
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 Heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal lequel, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

LE PRESIDENT,  
Jean-Louis MARTY



LES SCRUTATEURS,  
Camille VALES



Monique MARTY



LE SECRETAIRE,  
David JEAN

